Déterminée par notre collègue J. Kekenbosch, cette araignée provient d'un dôme de nid de *Lasius flavus* L. (Hym. Form.) observé à Treignes (Namur) le 25.IX.1973.

- 2. M. G. Lhost présente une série de coléoptères très intéressants pour notre faune capturés ces dernières années :
- Baris scolopacea GERM. var. vestita PERRIS (Curculionidae): Knokke, au Zwin (West VI.), 16.VIII.1971, en fauchant des Salicornes.
- Limnobius borealis PAYK. (Curculionidae): Nismes (Namur), 27.VIII.1972 sur Geranium sanguineum.
- Auleutes epilobii Payk. (Curculionidae) (détermination de M. E. Derenne): Nismes (Namur) 16.VIII.1973; Goutroux (Hainaut) 18.VIII.1973. Ces deux exemplaires ont été capturés sur Epilobium angustifolium.
- *Prasocuris junci* Brahm. (Col. Chrysomelidae): Knokke (West Vl.), 26.V.1973.
- Demetrias monostigma SAM. (Col. Carabidae): Knokke, au Zwin (West VI.), 24.III.1973; Mariembourg (Namur). 25.XI. 1973.
- 3. M. L. Germain nous entretient ensuite de certains problèmes sur les *Placoderus* (Col. Cleridae) africains. Il signale notamment le mimétisme étonnant existant entre les *Placoderus* et certains genres appartenant aux Lycides et aux Chrysomélides de la sous-famille des *Megalopinae*. On sait déjà que le genre *Lacordarius* Kuw. est synonyme de *Leucastra* Stal. et de même *Euplacocerus* l'est de *Kuilua* Jacoby. Mr. Germain estime qu'il faudrait de même étudier parallèlement le genre *Plagocerus* et *Kuilua*, *Plagocerus* présentant des caractéristiques remarquablement proches de la description de *Kuilua* faite par Jacoby en 1894 (*Novitates* Zoologicae). Mr. Germain n'ose encore trancher faute d'avoir pu contrôler tout le matériel typique de *Kuilua*. De toute façon, il appert que certaines espèces attachées aux *Placocerus* ne sont pas des Clerides vrais.

Assemblée mensuelle du 6 février 1974

Présidence de M. J. DECELLE, Président.

Décisions du conseil. — MM. Ugo Dall'Asta, attaché de recherches à la section d'entomologie du Musée Royal de l'Afrique Centrale à Tervuren et G. Latteur, assistant à la Station de Zoologei appliquée du Centre de Recherches agronomiques de Gembloux, présentés respectivement par MM. P. Basilewsky et J. Decelle et par MM. R. Breny et J. Decelle sont admis comme membres associés. M. Dall'Asta s'occupe de Lépidoptères africains, tandis que M. Latteur se spécialise en entomologie appliquée.

COMMUNICATIONS

1. Le Dr. A. FAIN présente la communication suivante :

Présence du « Charançon des mangues » (Stenochetus sp.) dans des mangues importées en Belgique (Col. Curculionidae)

Au cours du mois de décembre 1973, M. Y. VERBRAECK résidant à Anvers nous soumit pour identification deux insectes qu'il avait découverts dans des noyaux de mangues. Ces mangues avaient été achetées dans un grand magasin d'Anvers et elles provenaient de Côte d'Ivoire.

M. Verbraeck, qui est un grand amateur de mangues, nous confia que quelques semaines auparavant, en ouvrant par hasard le noyau d'un de ces fruits. il y avait découvert, à sa grande surprise, un gros insecte adulte qui se mouvait au milieu de débris divers formés apparemment d'un mélange de crottes et de fragments du noyau.

Cette découverte assez insolite l'avait incité à ouvrir systématiquement les noyaux de ces fruits. Il constata ainsi que la plupart des mangues présentaient des noyaux parasités par ces insectes adultes. A trois reprises toutefois, c'est un petit ver blanc, probablement la larve du même insecte, qui fut rencontré dans le noyau au lieu d'un adulte.

Un noyau de mangue fut conservé à 20° et ouvert après une période de conservation de trois mois. Il contenait un insecte adulte bien vivant et qui avait mangé la plus grande partie du noyau mais laissant l'enveloppe intacte.

Les deux insectes qui nous furent soumis sont des adultes de Coléoptères Curculionides. Ils sont longs de 8 mm environ et appartiennent au genre Stenochetus. On connaît actuellement deux espèces capables de parasiter les mangues, ce sont St. mangiferae (F.) et St. gravis (F.), longtemps considérées comme appartenant au genre Cryptorhynchus. La première espèce a été décrite de l'Inde mais elle est aussi fréquemment citée de diverses autres régions chaudes de l'Asie et de l'Afrique. La seconde espèce a été décrite d'Afrique du Sud mais sa présence a également été signalée à Java. comme le manguier est originaire de l'Asie, on peut supposer que les deux espèces de Stenochetus ont été introduites en Afrique avec l'arbre qu'elles parasitent.

D'après Dammerman (The Agricuture of the Malay Archipelago, 1929), ces deux espèces se distingueraient l'une de l'autre par les caractères des adultes (taille et coloration) et les modalités du cycle évolutif. Dans le cas de *St. mangiferae*, les œufs sont pondus sur le fruit avant maturité. Après éclosion les larves pénètrent dans le fruit et gagnent le noyau où elles se développent. Lorsqu'elles sont complètement développées, elles quittent le noyau, traversent la pulpe et se laissent tomber sur le sol. C'est dans le sol qu'elles deviennent nymphes, puis adultes. La seconde espèce, *St. gravis* se distingue de la précédente par le fait que toute l'évolution depuis la larve jusqu'au stade adulte s'effectue à l'intérieur du noyau. C'est donc seulement au stade adulte que l'insecte quitte le fruit.

Comme les spécimens que nous avons découverts dans les mangues présentent un développement identique à celui de *St. gravis*, on peut supposer qu'ils appartiennent à cette espèce. Il faudrait toutefois, pour en être tout à fait sûr, pouvoir les comparer aux types des deux espèces qui parasitent les mangues. Malheureusement seul le type de *St. gravis* existe encore. Celui de *St. mangiferae* semble avoir disparu. Les deux espèces semblent avoir été fréquemment confondues sous le seul nom de *St. mangiferae*. Il est vraisemblable de supposer que l'introduction et l'acclimatation hors de l'Inde, la patrie du manguier, est plus aisé pour l'espèce qui boucle son cycle de développement dans les fruits.

Notons encore que dans un récent article traitant de ces parasites, Kok (Ent. Mem. Dept. Agric. South Africa, n° 33:30-33,

1973) relate que les variétés précoces de mangues cultivées mûrissent plus vite que les fruits non sélectionnés. La larve de *St. mangiferae* n'aurait de ce fait pas le temps d'accomplir son développement complet dans le noyau et c'est la raison pour laquelle il n'y aurait jamais de dégâts à la pulpe de ces mangues à maturité. Nos observations montrent cependant que même chez des mangues sélectionnées, l'insecte peut atteindre son développement complet à l'intérieur du fruit. Peut-être faut-il expliquer la présence de l'insecte adulte plutôt que de la larve dans le noyau par le fait que les fruits importés en Belgique ont été entreposés pendant un certain temps avant d'être livrés au commerce, ce qui a sans doute permis à l'insecte d'achever son développement.

En terminant cette note, nous voudrions remercier M. Y. VER-BRAECK, qui nous a procuré les insectes ainsi que le Dr. P. BASI-LEWSKY et M. A. Allaer du Musée Royal de l'Afrique Centrale pour l'aide qu'ils nous ont fournis dans l'identification de ces insectes. Nous sommes particulièrement reconnaissant à M. J. DE-CELLE du même Musée, qui nous a procuré la documentation citée dans la présente note.

2. Ensuite, M. G. BOOSTEN présente la note suivante :

Le genre Platycerus (FOURCROY)
(= Systenocerus Weise) en Belgique

La plupart des collections belges ayant été déterminées suivant l'excellent ouvrage de A. Janssens sur les Coléoptères Lamellicornes (1960), tous les exemplaires du genre *Platycerus* se trouvent donc étiquetés comme *caraboides* (L.), puisque cet auteur ne reprenait que cette seule espèce. Mais, à la lumière du « Kafer Mitteleuropas » (1967, vol. VIII: 369) de H. Freude, K.W. Harde et G.A. Lohse, j'ai réétudié mes exemplaires, notamment les édéages. Il s'avère qu'en Belgique on peut rencontrer deux espèces de *Platycerus*: *caraboides* (L.) et *caprea* (De Geer). Toutes les collections belges devraient donc être revues.

Signalons que d'autres publications récentes, telle le « Catalogue des coléoptères néerlandais » de P.J. Brakman (1966) ou celle de A. Mousset (1973): « Atlas des insectes du Grand Duché de Luxembourg », ne citent que *Platycerus caraboides* (L.).